



Rapport de la deuxième période de programmation d'EMRIC

2019-2023

“Une période d'apprentissage”



Introduction

Il s'agit d'un rapport sur la deuxième période de programmation du partenariat permanent EMRIC, qui couvre les années 2019-2023. Le partenariat permanent a été établi en 2014 (il célèbre donc son 10e anniversaire cette année !) et vient de conclure sa deuxième période d'action de cinq ans.

Comme à son habitude, un plan pluriannuel a également été élaboré pour cette période de programmation, avec les grands thèmes suivants : la mise en oeuvre des accords opérationnels par le biais d'exercices et d'entraînements, la mise à jour de ces accords et traités. La communication, à la fois entre les partenaires en situation "froide" et "chaude", mais aussi la communication avec les citoyens et les PR méritent une attention particulière, selon le groupe de pilotage. Ces grands thèmes sont abordés par les partenaires coopérants, qui sont représentés dans les 14 groupes de travail d'EMRIC. Un rôle important est également joué par le bureau d'EMRIC, qui coordonne la coopération, fournit des conseils d'experts et rédige et édite les documents et les accords.

Que s'est-il passé ?

Que s'est-il passé ? Beaucoup de choses, mais pas tout ce qui était prévu. En effet, cette période de cinq ans est caractérisée par trois incidents majeurs ayant un impact euregional, à savoir : la crise Covid, les inondations et les incendies de tourbe dans les Hautes Fagnes en Belgique. Lors de ces incidents, la coopération EMRIC a plus que prouvé sa valeur. Nous y reviendrons plus tard.

En raison de ces crises, les questions planifiées telles que la mise à jour des accords (de droit public), la mise à jour de la planification, la mise en oeuvre par la formation et l'exercice et les relations publiques, ont pris du retard et n'ont pu être reprises qu'en 2023, la dernière année de la période couverte par le présent rapport.

Comment EMRIC a-t-il été impliqué dans les incidents majeurs survenus dans l'Euregio Meuse-Rhin ?

Les incidents mentionnés étaient de différentes sortes, mais ils ont tous eu un impact majeur sur l'Euregio. Le partenariat EMRIC y a montré toute sa valeur.

Commençons par la coopération au cours de la période Covid-19 qui a duré de février 2020 à mai 2022. Les premiers cas de Covid ont été signalés dans notre Euregio, dans le Kreis Heinsberg. La centrale d'urgence qui s'y trouve a immédiatement signalé le phénomène aux

autres centrales d'urgence dans le cadre de l'EMRIC. Quelques jours plus tard, d'autres cas de Corona ont été signalés dans notre Euregio. Les agents de liaison du personnel de crise des partenaires EMRIC se sont tenus constamment informés de la situation dans leur pays ; il y a parfois eu des contacts mutuels jusqu'à trois fois par semaine. Cet échange d'informations a été très utile et les citoyens ont pu être bien informés de la situation dans leur région voisine. NB : dans notre Euregio, les frontières n'existent plus : les gens vivent, travaillent, se divertissent et étudient dans les pays étrangers voisins.

Très vite, les autorités des trois pays ont pris des mesures, et ces mesures étaient assez divergentes, voire parfois contradictoires. Le bureau EMRIC a donc commencé à comparer les mesures promulguées dans les trois pays, par thème, comme le trafic frontalier, les écoles, la gastronomie, les magasins, les professions de contact, les voyages, la stratégie de vaccination, etc. Tous les thèmes importants pour les citoyens ont été abordés. Au total, 150 aperçus de ce type ont été produits par le bureau EMRIC au cours de la période corona d'un an et demi. Il s'agit donc d'une moyenne de deux aperçus par semaine - dans les trois langues de notre Euregio, bien sûr - suite à une nouvelle mesure dans l'un des trois pays.

Ces aperçus ont été rapidement découverts par les autorités nationales et également utilisés par les ministres et les ministères. Grâce au projet PANDEMERIC subventionné par Interreg Euregio Meuse-Rhin et dirigé par EMRIC, le bureau EMRIC a pu être renforcé en personnel pendant la durée du projet. Cette aide a été très appréciée en cette période mouvementée. Les mesures nationales de notre aperçu ont été converties, si possible, en mesures euregionales afin de faciliter les choses pour les citoyens de l'Euregio. Une plateforme d'échange d'informations entre les services d'EMRIC a également été mise en place par EMRIC. Pour les produits des autres partenaires du projet PANDEMERIC, veuillez vous référer au site web pandemic.info. Il serait trop long dans un rapport sur le travail d'EMRIC de les décrire en détail ici.

Et puis... les inondations !

En juillet 2021, l'Euregio Meuse-Rhin a été gravement frappée par des inondations, notamment de petits fleuves, qui ont même fait des victimes à certains endroits. Les pertes matérielles sont également très importantes : maisons, écoles, magasins, etc. sont inondés. Les citoyens des zones frappées par les inondations étaient dans le plus grand urgence. Malheureusement, les accords d'assistance euregionale conclus dans le cadre d'EMRIC n'ont pas pu être respectés : chacun avait trop besoin de ses propres personnes et moyens pour sa propre région.

Cependant, les liaisons ont repris, et avec succès : des informations utiles ont été échangées sur la situation dans le pays et son impact possible sur les pays voisins. Bien sûr, cette catastrophe n'est pas comparable à la crise Covid. Cette dernière a duré un an et demi, tandis que les inondations peuvent être qualifiées de catastrophe instantanée. Par conséquent, l'échange d'informations devait être rapide et s'est souvent bien déroulé, mais EMRIC a

également constaté des lacunes : le manque de temps dû à la situation agitée a fait que les membres de la cellule de crise ont oublié d'informer les pays étrangers et le liaison, ce qui a entraîné des situations peu claires pour les citoyens. Cette situation doit être améliorée. Une fois encore, EMRIC s'est vu offrir une subvention par Interreg Euregio Meuse-Rhin et le projet Marhetak en est né.

Pour EMRIC, cela a donné beaucoup de résultats : non seulement du personnel supplémentaire a pu être engagé pour la durée du projet, mais les accords concernant la communication sur les risques et les crises ont également été renforcés, une étude scientifique a été publiée dans le cadre de Marhetak concernant l'évaluation des risques euregionaux lors d'incidents, les possibilités (en fait la nécessité) d'une meilleure coordination entre les cellules de crise (à tous les niveaux d'échelle) et la manière d'évaluer ensemble pendant et après l'incident. Quatre e-learning ont été réalisés sur les thèmes susmentionnés et, ce qui n'est pas négligeable, les services d'EMRIC ont informé les services responsables de la gestion de l'eau des informations nécessaires pour mieux gérer la crise.

Incendie dans les Hautes Fagnes

En mai 2023, un incendie majeur s'est déclaré dans les Hautes Fagnes, en Belgique, à la frontière avec l'Allemagne. Là, les dispositifs d'assistance opérationnelle ont très bien fonctionné ! Les responsables belges de la zone d'assistance de la Communauté germanophone ont demandé l'aide de leurs voisins allemands de la Städteregion Aachen, ont confié la direction d'une section de déploiement au responsable de la Städteregion (conformément aux accords EMRIC) ; ce dernier a constaté qu'en termes de capacité de déploiement, il ne pouvait pas gérer seul son personnel et ses ressources et a fait appel à ses collègues du Limbourg du Sud. Résultat : Allemands et Néerlandais travaillent ensemble sur le territoire belge pour lutter contre le feu de tourbe. Un exemple classique de coopération euregionale ! Cela a fonctionné grâce au fait que les dirigeants se connaissent grâce aux nombreuses réunions organisées dans le cadre d'EMRIC, que les gens se font donc confiance et qu'ils connaissent et respectent les systèmes des uns et des autres. Nous en sommes fiers et nous sommes particulièrement fiers de nos collègues d'EMRIC.

Qu'est-il devenu du plan pluriannuel ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, toutes les ambitions du plan pluriannuel n'ont pas été réalisées au cours de la période de cinq ans décrite, en raison des crises majeures susmentionnées. En effet, les personnes travaillant au sein d'EMRIC dans les différents organes n'étaient pas les seules à être occupées par leur tâche principale : la lutte contre les catastrophes et les crises, le bureau d'EMRIC l'était également : aperçu des mesures, fonctions de liaison, participation à des entretiens d'évaluation, discussions avec les ministères pour que

les choses soient différentes pour les régions frontalières, etc. Le mouvement entamé en 2019, au début de cette période, ne s'est pas poursuivi en raison des crises, mais les opérations de secours au jour le jour ont continué : L'EMRIC a encore effectué en moyenne environ 1 000 déploiements transfrontaliers au cours de cette période. À partir de 2023, le bureau EMRIC a reçu une augmentation d'un ETP et, cette année-là, tous les projets ont repris : les exercices, les e-learning, les premières sessions pour le pool de formateurs, les shows rouges... Les détails peuvent être trouvés dans nos rapports annuels 2019-2023 qui se trouvent sur le site web d'EMRIC (emric.info).

Au cours de cette période, de nouveaux thèmes ont été abordés au sein d'EMRIC, tels que les plongeurs et l'exploration numérique. Le groupe de focus des crises et des catastrophes a également été créé au cours de la dernière année de cette période. Ce groupe s'occupe de la communication sur les risques et les crises, des plans euregionaux de réponse aux catastrophes, de l'évaluation, de la liaison, des événements, entre autres.

Communication et PR

En termes de communication et de relations publiques, EMRIC a été très actif au cours de la période récente. Le nouveau site web a été construit et rempli, les médias sociaux comme Facebook et LinkedIn ont été régulièrement remplis de messages sur les nombreuses activités d'EMRIC. EMRIC est devenu très visible et est souvent mentionné comme un exemple en Europe, auprès des gouvernements nationaux et d'autres partenariats.

L'avenir

Lors de leur réunion de deux jours en octobre 2022, les membres du groupe de pilotage d'EMRIC ont décidé de poursuivre la coopération de la même manière qu'au cours des dix années précédentes. Un nouveau plan stratégique pluriannuel a été rédigé et un accord de niveau de service a été conclu. EMRIC se réjouit à l'idée d'étendre encore la coopération et d'œuvrer ainsi pour une Euregio Meuse-Rhin encore plus sûre pour l'ensemble de ses citoyens, touristes et passants.